

GRUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sabine BUIS, Présidente du Groupe Ardèche à Gauche

Vote du Budget primitif 2016 lundi 21 et mardi 22 mars 2016

Ce budget primitif, d'un montant de 408 914 944€, ancre la mission principale du département: celle de solidarité.

Qu'elle soit humaine ou territoriale, la solidarité reste - et nous nous en réjouissons- la raison d'être du département de l'Ardèche. Parce que la solidarité est avant tout l'humanité, et que l'humanité doit se confondre avec l'humanisme, les conseillers départementaux de la majorité soutiennent un budget qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs.

C'est bien un budget sage (raisonnable), savant (raisonné) et penseur (qui assure l'avenir) que nous voterons, un "budget humaniste".

Avec presque 50% du budget qui lui est consacré, l'action sociale répond aux besoins des jeunes et des moins jeunes.

Dans notre département, comme ailleurs, nous avons des couples, des enfants, des familles, des ménages qui se trouvent, à un moment ou un autre, confrontés à un accident de la vie. Une séparation, une perte d'emploi, un décès ou tout autre événement tragique et très vite la vie peut basculer. Alors il est important que ce budget conforte la solidarité humaine avec ceux qui en ont besoin.

Conforter cette mission ce n'est pas distribuer des aides ou des prestations, c'est construire un projet, un avenir, aider à voir le bout du tunnel. C'est se donner de véritables moyens à travers le plan départemental d'insertion. C'est permettre aux bénéficiaires du RSA, par un suivi régulier, de sortir de situation d'enfermement et de stigmatisation donc d'exclusion pour retrouver une vie normale. Et même si nous le souhaiterions encore plus élevé il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en septembre 2015 la population bénéficiaire du RSA avait diminué de 4% par rapport au mois de juin 2015.

La solidarité sociale c'est aussi celle avec nos aînés ou avec les personnes en situation de handicap.

Depuis le 1er mars 2016, et suite à la promulgation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) est revalorisée. Le décret prévoit une baisse du reste à charge pour 600 000 bénéficiaires - soit 86% des bénéficiaires de l'APA- ainsi qu'une revalorisation du plafond d'aide pour 180 000 personnes ce qui signifie une heure de plus



par jour pour les plus dépendants et une heure de plus par semaine pour ceux qui le sont moins. Mais cette loi crée également un droit au répit pour les aidants, l'équivalent de 500€ par an au bénéfice de 400 000 aidants potentiels pour leur permettre de souffler en prenant une semaine de pause. Le département s'engage à une structuration de l'amélioration de l'offre de répit et nous devons nous en féliciter. Nous souhaitons aussi saluer un budget qui ne remet pas en cause le programme de restructuration des EPHAD et qui fait que les établissements ardéchois font bien des envieux.

La politique départementale n'est pas seulement la solidarité humaine. C'est aussi une solidarité territoriale même si nous pouvons légitimement nous interroger sur cette dénomination car finalement être solidaire avec le territoire ardéchois, n'est-ce pas être solidaire avec les hommes et des femmes qui y vivent ?

Il y a en Ardèche des hommes et des femmes qui habitent dans des communes différentes. Plus ou moins éloignées de la vallée du Rhône et donc des principaux axes routiers, plus ou moins exposées à l'enneigement, plus ou moins riches Il appartient au CD de mettre en place des politiques qui viennent gommer des situations qui pourraient laisser penser à des inégalités. Ne nous leurrions pas, la politique départementale ne pourra jamais, à elle seule, faire disparaître toutes les inégalités mais il est important de préciser aujourd'hui qu'en matière d'aides aux communes le département de l'Ardèche reste au-dessus de tous les départements. Il maintient notamment, si besoin, l'enveloppe exceptionnelle de dégât d'orages.

Cette solidarité s'exprime également sous une autre forme: je pense à l'ingénierie locale c'est à dire une ingénierie technique et de compétences. Celle qui peut être mobilisée via ses structures satellites comme le SDEA, le CAUE...

L'intitulé de ces 2 jours "Budget primitif 2016" nous invite à parler de l'Ardèche sous le prisme financier. Mais il ne doit pas masquer la motivation première des Conseillers départementaux de la majorité. C'est une histoire que nous souhaitons écrire avec les ardéchois et un avenir durable que nous voulons leur assurer. Un avenir qui se construit sur des bases solides, des piliers fondateurs. Et ces piliers là, nous les renierons jamais.

Vous l'avez compris Monsieur le Président, les conseillers de la majorité ne reviendront pas sur leur priorité: la jeunesse. Cette jeunesse, nous devons l'émerveiller comme l'ADT cherche à émerveiller les touristes. Comme eux, elle doit être émerveillée par nos paysages et notre cadre de vie grâce notamment à la politique ambitieuse des espaces naturels sensibles. Comme eux, elle doit être émerveillée par les rencontres et événements culturels. Mais contrairement aux touristes cet émerveillement ne doit pas durer le temps d'un séjour, il doit être continu. Elle doit être émerveillée par l'ouverture au monde et l'altruisme avec notamment le développement du numérique et le déploiement des tablettes. Elle doit être émerveillée par le goût, celui des produits locaux cuisinés dans les cantines scolaires.

Jamais les crédits pour l'éducation et la jeunesse ont été aussi importants. En 4 ans, malgré les contraintes financières ils ont été multipliés par 2.

Émerveillée mais pas seulement. Nous devons rassurer également. Les jeunes générations comme les moins jeunes.

Rassurer, c'est ne pas rater la nécessaire transition énergétique. C'est inciter les collectivités à développer des modes de déplacement doux, plus respectueux de l'environnement en soutenant le vélo ou les voitures électriques. Mais sur ce point les élus de la majorité vous invitent à aller plus loin et faire du département une collectivité exemplaire à double titre:

- en se fixant, comme certaines entreprises l'ont déjà fait en Ardèche et je citerai La Poste, des objectifs chiffrés de véhicules électriques, mieux encore d'énergie renouvelable. Pourquoi pas



avec les déchets des cantines des collègues? L'exemplarité de l'action publique est importante. Nous souhaitons voir les agents du département se déplacer, le plus souvent possible, tout au moins dans leur déplacement professionnel, en véhicule électrique.

Vous l'avez dit Monsieur le Président, la période est aux économies. Nous, institution départementale, les réalisons mais le budget que nous nous apprêtons à voter va également permettre aux ménages d'en réaliser. En encourageant le déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique des bâtiments, en permettant aux ardéchois, ou qu'ils soient, d'accéder à toute information relative à la rénovation énergétique, qu'il s'agisse d'information technique, ou financière le département de l'Ardèche a fait le choix d'alléger les factures d'énergie des ménages et de leur dégager du pouvoir d'achat.

Une initiative complétée par le chèque énergie. Rappelons le, le département de l'Ardèche fait parti des 4 départements en France qui vont expérimenter le chèque énergie. Pourquoi ce choix? Parce que seulement 12 000 ardéchois bénéficient aujourd'hui des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Demain, ce sont 32 000 ardéchois potentiellement bénéficiaires. J'en profite d'ailleurs pour avertir les futurs bénéficiaires. Un chèque va vous parvenir dans votre boîte aux lettres. Ce n'est pas une blague!

Si l'exemplarité de l'action départementale en matière de véhicules électriques se fait attendre, celle engagée pour la rénovation de l'hôtel du département est largement saluée par les conseillers de la majorité. Pour bien des raisons:

- parce qu'il est plus facile de faire des économies en faisant des économies qu'en engageant des dépenses supplémentaires, et c'est bien l'objet de la rénovation énergétique des bâtiments,
- parce que nombre d'entreprises en Ardèche ont aussi fait le pari de la transition énergétique et nous devons accompagner ce marché, l'aider à mûrir en attendant la massification des rénovations de maisons individuelles (notamment grâce aux plate formes de rénovation)
- mais aussi parce que c'est en pensant localement que nous agissons globalement. L'Ardèche peut aussi faire vivre l'accord international sur le climat obtenu à Paris en décembre 2015 et changer le monde!

Monsieur Le Président, nous partageons tous le souhait d'offrir à tous les ardéchois la possibilité de vivre dignement en Ardèche. Pour beaucoup, cette condition est remplie à partir du moment où ils ont un emploi. Alors qu'en moyenne les départements consacrent 184€ / habitant à l'investissement, l'Ardèche y consacre 210€ soit un budget de 64,2 M d'€. En d'autres termes, sans augmenter la fiscalité, l'Ardèche a un I / hab de 14% supérieur à celui des autres départements. Plus de 500 entreprises ont dans leur carnet de commandes des commandes du département.

A une situation inédite, nous répondons par un comportement responsable.

Responsable car nous ne tournons pas le dos aux économies. Les moyens de fonctionnement en interne ont été revus à la baisse avec 6,3 millions d'€. Les achats reviennent à leur niveau de 2009 et les économies se font dans tous les domaines: le groupe de la majorité a aussi rendu une partie de son enveloppe et fera avec moins.

Responsable car il s'inscrit dans la résilience. Sans oublier ce qui nous lie aux ardéchoises et ardéchois, un avenir durable et heureux.

Pour ces raisons, les Conseillers Départementaux de la Majorité voteront le Budget.

Sabine BUIS, Présidente du groupe de la majorité Ardèche à Gauche

(Seul le discours prononcé fait foi)



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex
tél : 04 75 66 75 50 ou 51 - fax : 04 75 66 75 52
Mél : majorite-departementale-gauche@ardeche.fr